

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE MOPTI
Cercle de Mopti
Commune rurale de Ouroubé Doubé

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE OUROUBE DOUBE

2006- 2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Août 2006

PREMIERE PARTIE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.

1. Rappel de l'insécurité alimentaire du pays, de la commune

La sécurité alimentaire peut se définir comme l'accès durable et assuré pour tous les groupes et individus sociaux à la nourriture pour satisfaire le besoin alimentaire C'est aussi l'accès pour toute personne et à tout moment à une alimentation saine et suffisante pour mener une vie active en pleine santé (Banque mondiale)

La sécurité alimentaire renvoie à 4 piliers ou conditions pour être reconnue comme acquise ; ce sont :

- la disponibilité des aliments
- l'accès aux aliments
- l'utilisation des aliments
- la stabilité dans l'approvisionnement

La sécurité alimentaire au Mali est de tous les constats depuis plusieurs décennies entière Les sécheresses successives ont rendu précaires voire aléatoires les conditions de productions des céréales A cela, il faut ajouter les contraintes de sous équipements, d'accès aux terres et intrants, au crédit, aux actions des déprédateurs, à l'enclavement, aux mauvais état des pistes rurales, aux modes de productions extensifs, l'exode des jeunes

Les conséquences les plus perceptibles et directes sur la vie des ménages à tous les niveaux furent la hausse des prix des céréales

Un Commissariat à la Sécurité Alimentaire a été créé pour mettre en œuvre une stratégie nationale de sécurité alimentaire On peut citer entre autres actions de cette stratégie la création et l'approvisionnement de nouvelles banques de céréales dans les 703 communes du pays

2. Nécessité de l'élaboration d'un PSA

L'élaboration d'un Plan de Sécurité Alimentaire s'avère nécessaire en raison d'une part de la situation d'insécurité alimentaire qui prévaut dans la commune, et d'autre part par le fait que la planification et la mise en œuvre des objectifs et activités de sécurité alimentaire relèvent des responsabilités des collectivités territoriales et s'inscrivent dans la stratégie nationale du Mali en la matière ainsi que la loi d'orientation Agricole Elle doit permettre aux acteurs de la commune d'avoir une vision et des orientations claires ainsi que les outils et stratégiques spécifiques et appropriés de réalisation de la sécurité alimentaire

3. Objectifs de l'exercice

Les objectifs visés à travers l'exercice sont :

- renforcer les capacités des élus et autres acteurs de la commune à élaborer un cadre de référence pour la lutte contre l'insécurité alimentaire ;

- favoriser la coordination et l'harmonisation des interventions en la matière ;
- faciliter le suivi évaluation des activités en matière de sécurité alimentaire ;
- aider la commune à prévenir ou minimiser les risques et calamités sur les conditions alimentaires des ménages

Dans la commune de Ouroubé Doudé, l'insécurité alimentaire en terme de disponibilité n'est pas établie au regard de la couverture des besoins par les productions (en 2005 il y a eu une production moyenne 325 kg/personne, ce qui est supérieur à la norme FAO de 255,5kg/personne/an); en terme d'accès et d'utilisation, non seulement le problème de transport se pose, il en va de même du pouvoir d'achat des ménages qui sont en majorité pauvre et loin du chef lieu de la commune qui abrite la seule banque de céréales ; l'utilisation est critique du point de vue de l'hygiène alimentaire dans la mesure où les ménages en particulier les femmes sont confrontées à l'analphabétisme, à l'insuffisance d'eau potable, l'insalubrité et ne connaissent pas les normes de sécurité sanitaire des aliments préparés ou cueillis. En outre des problèmes de gestion de la banque de céréales existent aussi et affectent souvent l'approvisionnement régulier.

II METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PSA

Le processus d'élaboration du plan de sécurité alimentaire de la commune a été itératif et participatif; il a connu donc plusieurs étapes conformément à la méthodologie et aux outils mis à disposition par le projet. Ces étapes sont

- la formation des acteurs

Elle regroupé à Mopti les élus, les secrétaires généraux et les représentants du CCC, des ONGs et projets présents dans le cercle, l'administration et la coordination des associations féminines. Elle a permis aux participants de connaître et approfondir les concepts liés à la sécurité alimentaire, la politique et la stratégie nationale du Mali en matière de sécurité alimentaire, de se familiariser avec les outils d'élaboration d'un plan de sécurité alimentaire.

- la campagne d'information et de sensibilisation des populations à travers la radio, les moyens traditionnels, les missions d'information
- la tenue des journées de consultation intercommunautaires par lesquelles les élus et animateurs ont procédé avec les représentants des différents villages de la commune au recensement des atouts/ potentialités et ressources des communautés, l'identification des problèmes et des solutions aux problèmes de sécurité alimentaire,
- la tenue de l'atelier de planification qui a réuni les élus et les délégués des villages
- la restitution/validation du plan par les populations
- l'adoption du plan de sécurité alimentaire par le conseil communal

III. APERÇU SUR LA COMMUNE

3.1 Historique

Jadis un hameau de culture Sendegué fut créé en 1823 par un cultivateur bambara du nom de Sendegué -degué d'où le nom de Sendegué « je vais cultiver »

Ce fondateur de Sendegué est originaire de Déra, village situé à 3 kilomètres de Sendegué. Il a choisi ce lieu pour des besoins de maraîchage. Sen Degué degué faisait alors des va et viens entre son champ sen degué et son village Déra. A la même époque (en 1823) les peuls étaient intéressés par les bourgoutières alimentées par les bras du fleuve Niger koli- koli. Suite à l'avènement des cantons au Mali, Sendegué a été érigé en février 1939 en chef lieu de canton et amadou a été le premier chef de canton. Le village est devenu chef-lieu d'arrondissement en 1969. La commune de Ouroubé Doudé à l'instar des autres communes rurales du Mali, a été créée par la loi 96-059 du 12-11-96 portant création des communes.

3.2 Situation géographique

La commune de Ouroubé est limitée à l'est par la commune de Dangol Boré ; au nord par la commune de Korombana, à l'ouest par la commune de Déboye et au sud par la commune de Konna. Elle est située 115 km au nord de Mopti (chef-lieu de cercle) et couvre une superficie de 279 km².

2.3 Organisation administrative

La commune compte neuf (9) villages qui sont : Barkaneli, Bokoré, Dera, Doye Marka, doye Peulh, Samataka, sendegué, Sirifiré, Tonomina. Sendegué le chef lieu de la commune est distant du chef lieu de cercle de Mopti de 115 Km.

Elle est administrée par un conseil communal, organe délibérant de 17 membres qui a élu en son sein un organe exécutif composé du maire et de 3 adjoints. La composition politique du conseil communal est assez diversifiée à travers la représentation de 4 partis politiques et des indépendants. Le taux de participation aux élections communales de 2004 a été 58,28%

3.4 Organisation institutionnelle

L'organisation institutionnelle repose sur le conseil communal et le bureau communal; des commissions de travail ont été créées pour animer les domaines des finances, de l'état civil, de l'environnement et de l'éducation et de la santé. La commune est représentée au sein du conseil de cercle par deux élus.

Les autres institutions ou services qui collaborent avec la commune sont l'administration à travers le sous préfet basé à Mopti, les services techniques de la santé, de l'éducation, de l'Agriculture, de l'élevage, de la conservation de la nature, de l'hydraulique, de la perception, de la protection des végétaux, le service de la Production et l'Industrie Animale et l'ANICT

Les ONGs et projets partenaires sont la NEF à travers le Centre de conseil communal, le Projet d'Appui à la Gouvernance Partagée (PGP) et le Projet d'Appui A la Réduction de la Pauvreté, le GRAT, la GTZ, l'UNICEF.

IV SITUATION DE REFERENCE

4.1 Caractéristiques physiques

4.1.1. La superficie

La commune s'étend sur une superficie de 279 km²

4.1.2. Le Climat

Située en zone sahélienne, son climat est de type aride. Les écarts de température entre le jour chaud et la nuit froide sont énormes (20 et 45°). On y observe deux grandes saisons : une saison des pluies allant de Juillet à Septembre et une longue saison sèche qui va d'Octobre à Juin.

4.1.3. La pluviométrie

Elle se caractérise par des pluies précoces ou tardives et souvent de sécheresse après les premières pluies. Le cumul pluviométrique varie entre 250 mm et 450 mm et est également reparti dans le temps et dans l'espace.

4.1.4. Les Sols

Le relief de la commune est formé de nombreuses plaines inondables et des sols argilo sableux et argilo limoneux. L'occupation des sols est marquée par la culture du mil, sorgho, maïs, niébé, arachide etc, elle se fait dans la partie exondée de la commune ; La superficie cultivable est estimée à 6880 ha pour une superficie cultivée de 4816 ha, ce qui représente un taux de mise en valeur de 70%. Les jachères sont pratiquées pendant 2 ans ou 3 ans. Une deuxième zone d'activité importante existe, c'est le pâturage. La pêche de type surtout traditionnel n'est pas développée.

4.1.5. L'environnement naturel et humain

L'environnement est caractérisé par une végétation est constituée de quelques arbres et arbustes de vastes plaines et cuvettes de formations herbacées. La commune dispose d'énormes potentialités dans les domaines de l'agriculture, l'élevage et la pêche.

L'environnement humain est caractéristique de la coexistence de plusieurs ethnies et la diversité culturelle ainsi que des relations marquées par les liens de mariage, de cousinage. L'habitat est de type traditionnel constant en des huttes ou paillotes ou des bâtiments ou case en banco.

4.1.6 Hydrographie

Les eaux souterraines Elles sont composées à une profondeur de 20 à 50 m selon les zones du fleuve ou de terrain limoneux, sableux.

Les eaux de surface : La commune est traversée par le Niger et le koli koli sur 15 km ; les villages riverains sont Dera, Sendegué, Samataka, Bokoré. En plus de ce cours d'eau qui traverse la commune on y note la présence de nombreuses mares en saison de pluie ; il faudrait signaler aussi l'abondance des eaux de ruissellement et de quelques mares ensablées.

4.2 Caractéristiques démographiques et sociales

4.2.1 La Population/densité

La population est estimée à 12 336 habitants (RACE 2001) dont 6291 hommes et 6044 femmes soit une densité de 44,21. Cette population est assez jeune.

4.2.2. La répartition de la population

La répartition est inégalement répartie entre les villages ; On distingue comme gros village : Sampara (778 hbts), est suivi par Moussawal (273 hbts), le plus petit village est Sare-Sana (72 hbts).

Quand à la répartition de la population par age et sexe, elle fournit selon les estimation de la DRPSIAP-M base DNSI (RGPH 1998) les tendances évolutives à partir de 2006 jusqu'en 2010 dans le cercle de Mopti. Pour la commune de Ouroubé Doudé, la population totale connaîtra une croissance importante en passant de 12 336 en 2001 à 14 466 en 2010 comme le montre le tableau ci après soit une augmentation 2130 personnes.

Répartition de la population par sexe

Année	Population		Total
	Hommes	Femmes	
2006	6 428	6 567	12 995
2007	6 602	6 745	13 347
2008	6 781	6 928	13 709
2009	6 965	7 116	14 081
2010	7 156	7 310	14 466

En l'absence de données sur la répartition par age pour chaque commune, l'observation sur les projections du cercle indique une augmentation considérable de la tranche jeune de la population c'est-à-dire celle située entre 4 et 40 ans d'une part et le nombre plus élevé de jeunes femmes à par partir de 20 ans jusqu'à 44 ans.

4.2.4. Les principales ethnies et leurs occupations traditionnelles

La population totale de la commune de Ouroubé -Doudé est composée de Peulhs, de Bozos, de Somono, de Marka, de Bambara, et de Sonhaï. La religion dominante est l'islam, pratiquée par les Wahhabites et les orthodoxes en parfaite entente. Leurs occupations traditionnelles sont l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'artisanat.

La communauté pastorale majoritaire, transhume en nombre important dans les cercles de Douentza, Koro, Nianfunké et Youwarou. Les paysans se déplacent après les récoltes d'une part à l'intérieur du pays vers les régions de Mopti, de Bamako, Kayes / Kegnéba; d'autre part à l'extérieur du Mali vers les pays voisins comme la Côte D'Ivoire, le Burkina Faso et même voire le Togo et le Cameroun.

4.3 Caractéristiques économiques

4.3.1 L'Agriculture

L'agriculture occupe la plupart des bras valides de la commune ; cependant ce sous-secteur est tributaire des aléas climatiques (faiblesse et mauvaise répartition de la pluviométrie et des crues).

Les spéculations pratiquées sont le mil, le riz, le sorgho, l'arachide, le niébé.

L'agriculture est tributaire des aléas climatiques. Les principales cultures par ordre d'importance sont le mil, le riz, le niébé. Le maraîchage occupe une très faible portion des surfaces cultivées, l'oseille est la principale spéculation maraîchère. Les rendements sont faibles. Les sols sont pauvres.

Les données statistiques suivantes sont fournies par les services techniques locaux :

- Superficie cultivable : 6880 Ha
- Superficie cultivée : 4816 Ha
- Taux mise en valeur : 70 %
- Durée de la jachère : 2 à 3 ans

Le niveau d'équipement des UPA est moyen ; mais l'accès à l'équipement agricole est rendu possible par la disponibilité des matériels, des animaux de trait et autres instants sur le marché local et à Mopti.

Le mode d'accès à la terre est de type traditionnel. Il est géré par un régime coutumier sous forme de prêt et cession.

La commune dispose de quelques infrastructures agricoles réalisées avec l'appui des partenaires techniques.

Le rôle joué par les femmes dans la production agricole est très important dans cette commune, car elle participe au désherbage et au battage qui constitue des étapes déterminantes.

Les rendements des productions en 2004 ont été influencés à la baisse par la crise acridienne comme l'indique le tableau suivant.

Les contraintes existent cependant ; il s'agit de :

- La pauvreté des sols.
- Les aléas climatiques se traduisant par une insuffisance de pluies et des crues
- Les difficultés liées aux coûts et sources d'approvisionnement
- Les maladies phytosanitaires telles que le mildiou et le charbon surtout sur les cultures sèches.
-

4.3.2. L'élevage

Toutes les ethnies de la commune pratiquent l'élevage ; le type d'élevage extensif est le plus courant ; ce qui explique l'exploitation des pâturages de bourgou une partie de l'année.

La situation des autres villages n'est pas disponible ;

Les produits commercialisés sont le lait et ses dérivés au niveau des villages de proximité, sur les marchés voisins de Korientzé, Konza. La femme joue ici aussi un rôle important : la vente du lait et ses dérivés lui est surtout réservée. Mais de plus en plus certaines femmes entreprennent des activités d'embouche ovine et même bovine.

Les éleveurs de la commune sont regroupés en coopérative et "Soudou Baba". Les Soudou Baba sont des organisations traditionnelles qui gèrent les bourgoutières ; une seule est fonctionnelle.

Malgré l'importance du cheptel, l'élevage reste tributaire aussi des aléas climatiques à cause de son caractère extensif.

Les contraintes sont nombreuses :

- Le faible taux de couverture vaccinale animale
- Une faible proportion d'éleveurs pratique la complémentation alimentaire du bétail. La gestion des troupeaux est confiée aux Peulhs qui se sont confinés dans la fonction de gardiennage et de gestionnaire.

4.3.3. La pêche

Les types de pêche pratiqués pendant les différentes périodes de pêche sont présentées :

- **Crue** : pêche avec les filets dormants, palangres, filets dérivants
- **Décrue** : pêche avec nasses, sennes filets dormants, palangres, filets dérivants
- **Etiage** (niveau moyen le plus bas) ce sont les barrages, les nasses, les filets dormants, l'épervier

Les lieux de pêche et espèces sont les mares, les lacs, le fleuve ; les pêcheurs sont des amateurs et/ou des professionnels repartis entre résidents et des migrants.

Les pêcheurs de Ourbé -Doudé sont deux ordres :

- les Bozos et les Somonos qui se livrent uniquement à cette activité, sont organisés par campement de pêche. Ils pratiquent la pêche de façon traditionnelle.
- Les Rimaïbés qui sont des cultivateurs pratiquent la pêche pendant la période de décrue "de mars en mai".

Les productions poissons frais, poissons séchés/fumés en tonne / an : 7000 Tonnes environ ;

Les opérateurs sont les collecteurs (15), les grossistes (45), les détaillants (220); les moyens et circuits de commercialisation sont les pinasses et les véhicules.

Les lieux d'écoulement sont Mopti, Koutiala et Sikasso.

L'implication des femmes est importante dans le secteur. Elles assurent les négociations et les transactions avec les commerçants d'une part et d'autre part elles font les opérations de tri après la pêche et décident de la répartition des produits et de leur transformation.

Les principales contraintes dans ce domaine sont la faiblesse de la production halieutique due principalement à la faiblesse des crues, le manque d'équipements et l'ensablement des mares.

4.1.4. Cueillette et Exploitation forestière

La commune de Ouroube -Doudé est pauvre en forêt, les forêts exploitées relèvent du terroir de Boré. La cueillette est pratiquée par les femmes et concerne les feuilles et fruits des arbres le zaban, le soun –soun, et le ramassage des bois pour la cuisine ; ces activités qui permet d'obtenir quelques revenus.

4.3.4. Le Commerce et les échanges

La commune dispose d'un marché hebdomadaire (Dera) relativement bien fréquenté. Les principaux produits commercialisés sont le mil, le riz, le poisson et le bétail ainsi que les produits de premières nécessités.

4.3.5 Transport et Communication

Une route communale relie Samataka à Bokoré sur 5 km ; il y a aussi la piste Barkanelbi – Bokoré de 22 km en mauvais état et le réseau fluvial de 15 km qui permet grâce aux pirogues de desservir les villages riverains. Les villages de l'intérieur sont reliés par des pistes plus ou moins praticables au moyen de charrettes et véhicule tout terrain pour le transport des personnes et des biens.

Les communications sont assurées par le réseau administratif de commandement (RAC) du sous-Préfet et celui du CSCOM. Il n'y a de réseau de téléphonie. La commune est couverte par les ondes de la radio FM -ORTM / Mopti.

4.3.6 Artisanat

Les productions dans ce domaine sont les dabas, houes, les articles de poterie et les vannes. Le nombre d'artisans est de 185 organisés au sein d'une association.

La production en matière artisanale est assez faible. L'approvisionnement en matière première s'effectue à Sakèrè, Bamba / commune de Bourem. Le problème lié à la production est l'enclavement et l'uniformité des produits

Les types de productions écoulées sont les canaris, bijoux, nattes. Les lieux d'écoulement et clients potentiels sont les marchés locaux des communes voisines. Les structures et circuits de commercialisation sont internes et externes sur les villes de Mopti.

L'implication de la femme est importante dans la poterie la confection des nattes et le tissage de laines.

4.4. Caractéristiques socio- économiques et culturelles

4.4.1 Secteurs sociaux

La commune de Ouroubé Doudé est dotée d'un CSCOM qui regroupe onze villages. Le personnel qui anime le centre est de 5 agents. En dépit de l'existence de cette structure qui effectue plus de 3000 consultations annuelles, les populations de certains villages lointains demeurent confrontés au problème d'accès au service. La situation sanitaire peut être appréciée au regard des tableaux ci-dessous.

Dans le domaine de l'éducation, la commune avec un taux de scolarisation de plus de 21% accuse un retard considérable dans le recrutement des enfants scolarisables malgré l'appui de partenaires comme l'UNICEF et la GTZ. L'explication de la situation se situe dans l'influence des cultures et traditions qui confinent les enfants en particulier les filles aux tâches domestiques et pastorales ou agropastorales.

En matière d'approvisionnement en eau potable, le besoin en eau potable se fait sentir avec acuité dans la commune. En profondeur la zone est rocheuse, ce qui fait que le creusement de puits nécessite

de gros moyens. Il n'y a pas d'engorgement permanent ou temporaire. Les puits traditionnels ne permettent pas l'approvisionnement des populations pendant les douze mois de l'année.

Le mode gestion des infrastructures hydrauliques est communautaire, mais il noter que la plupart des infrastructures hydrauliques existantes sont en pannes. Les cours d'eau connaissent des périodes d'assèchements.

4.4.3 Etat de la sécurité alimentaire

La couverture alimentaire est excédentaire si l'on se réfère à la norme FAO qui est de 255,5 kg/personne par an de ration alimentaire par rapport à la production annuelle de céréales dans la commune estimée 4 013 33,33 kg en 2004 soit en moyenne à 833 kg/ha (dont 700 kg/ha pour le mil, 900 kg/ha pour le riz, et 900 kg/ha pour le sorgho pour une superficie totale emblavée de 4816 ha). En fait la répartition de cette production entre les 12 326 habitants de la commune correspond à 325,33 kg par personne par an soit un excédent de 69,83 kg/personne.

En ce qui concerne le marché des céréales, le prix moyen pratiqué sur les deux marchés est de 150 F/kg ; ce qui revient à 15 000 FCFA le sac de 100 kg de mil. L'approvisionnement est effectué sur place avec les commerçants transporteurs qui desservent la commune les jours de foire et sur le marché de Fatoma, Konna et/ou Mopti. La stratégie mise en place par l'Etat et la commune pour assurer la disponibilité et l'accès consiste dans la création des banques ; il y a une banque de céréales communale qui est fonctionnelle à travers un comité de gestion chargé de la gestion des stocks. Une autre stratégie appuyée par l'ONG Catholic Relief Service (CRS) est l'organisation de foire Agricole pendant laquelle les producteurs ont l'opportunité d'accéder aux semences subventionnées et de disposer librement de leurs réserves.

4.4.4. Art, culture, sport et tourisme

Les jeunes pratiquent le football d'une manière informelle dans tous les villages de la commune. Les troupes artistiques (traditionnelle ou moderne). Les manifestations culturelles sont surtout occasionnelles et périodiques (retour de la transhumance, les cérémonies de mariage, baptêmes et circoncisions). Les manifestations artistiques sont surtout circonstancielles (à l'occasion des biennales artistiques et culturelles locales)

4.5. Infrastructures et équipements collectifs

Grâce à l'appui des différents intervenants ONGs et Projets y compris gouvernementaux, la commune évolue vers un niveau moyen de développement comme en atteste certains indicateurs socio-économiques. Il faut noter avec satisfaction que les partenaires de la coopération décentralisée tels que les partenaires français dans le cadre du jumelage sont très actifs dans cette commune.

V ATOUTS ET CONTRAINTES A LA SECURITE ALIMENTAIRE

5.1. Les atouts

5.1.1 Ressources humaines

La commune possède comme atout principal les ressources humaines notamment la main d'œuvre constituée surtout des jeunes garçons et filles ; l'évolution par âge de la population à l'instar de celle du cercle indique une force productive croissante pour la commune. En outre les enfants en formation grâce aux écoles implantées et en train de l'être favorisent la constitution d'un capital humain en terme technique et économique pour la valorisation des énormes potentialités naturelles et

économiques de la commune. Celle-ci dispose de producteurs expérimentés et formés dans une certaine mesure dans les domaines de la production agricole et pastorale ; organisés au sein de coopératives et/ou groupements qui ont souvent bénéficié de l'appui des ONGS et projets. Cette longue expérience de collaboration avec les intervenants extérieurs est un atout qui facilite l'appropriation des innovations et la mise en place de stratégies.

5.1.2. Terres

La commune est assez riche en terres agricoles, les superficies cultivables (objectifs de réalisation 2004 du service de l'agriculture) sont de l'ordre de 6880 ha dont 70% sont exploitées. Les terres sont propices à une culture variée comprenant le mil, le sorgho, le riz, le niébé, la wandzou, l'arachide. Les UPA dont le nombre n'est pas disponible sont assez équipés avec 748 charrues et 290 charrettes soit une moyenne de 68 et 26 par village. Le potentiel aménageable est insuffisamment mis en valeur. L'existence de partenaire d'appui comme l'office riz et les ONGs sont des atouts de la commune pour faire la promotion de l'agriculture.

5.1.3 Pâturages

La commune possède d'énormes potentialités en matière d'élevage : une vaste étendue de bourgoutière et un cheptel important.

- **Pâturages** : ce sont les bourgoutières en zone inondée, les jachères en zone exondée, et les pâturages aériens en zone exondée.
- **Pistes de parcours** : sont de deux ordres : pistes locales de pâture et pistes inter communautaires de transhumance.
- **Durée de pâture**: varie suivant l'importance des pluies et l'abondance de la crue : **les bourgoutières** (de janvier à Mai ou Juin), **Jachère** (d'octobre à Février) période de descente dans les bourgoutières, les pâturages aériens peu abondants, sont exploités toute l'année.
- **Points d'eau** : ce sont les mares en période hivernale en zone exondée et le fleuve en toute saison. Il n'y a pas de puits pastoraux.

Les problèmes liés aux pâturages et à la gestion des points d'eau sont les problèmes de leadership dans la gestion des bourgoutières.

En matière d'environnement, la commune n'est pas nantie en forêts, elle s'approvisionne dans la commune de Dangol Boré. Mais des efforts louables ont été entrepris avec l'appui des partenaires et services techniques pour implanter un bosquet en bambou de 10 ha et des haies en euphorbes de 75 ha ; les nombres de pieds sont estimés à 1200 pour le premier et 8000 pour le second.

5.1.4 Les eaux

La commune est traversée par le Niger et le koli koli sur 15 km ; les villages riverains sont Dera, Sendegué, Samataka, Bokoré. En plus de ce cours d'eau qui traverse la commune on y note la présence de nombreuses mares en saison de pluie ; il faudrait signaler aussi l'abondance des eaux de ruissellement et de quelques mares ensablées.

5.1.4 Atouts socioéconomiques

Les atouts socioéconomiques de la commune sont multiples et divers.

D'abord ce sont les organisations socioprofessionnelles qui outre leur nombre concernent toutes les catégories sociales et diverses branches d'activités ; elles ont acquis de riches expériences dans le cadre de partenariat avec des ONGs et/ou projets.

Ensuite il y a les pâturages : ce sont les bourgoutières en zone inondée, les jachères en zone exondée, et les pâturages aériens en zone exondée.

En outre la commune peut compter sur échanges commerciaux comme atouts dans la mesure où les produits commercialisés sont assez nombreux et variés : mil, riz, poissons, et certains produits de l'artisanat, les denrées alimentaires : arachide, niébé, patate, manioc, huile, le poisson. L'organisation des commerçants ou transporteurs est au stade primaire. Enfin les opportunités d'aménagement des vastes zones agricole, de transformation et conservation des produits de l'élevage et de la pêche favorisée par le projet d'implantation d'unités industrielles dans la commune de Konna par le gouvernement accroîtront les capacités de la commune de peser considérablement sur les effets de la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie des populations.

5.2 Les contraintes

- **liées à la disponibilité**

Les contraintes identifiées sont le manque d'eau potable et le manque d'autosuffisance alimentaire.

- **liées à l'accès**

Les contraintes identifiées sont l'insécurité alimentaire et le manque de matériels agricoles.

- **liées à l'utilisation appropriée de la nourriture**

La contrainte dans ce domaine est le mauvais conditionnement des poissons.

- **liées à la stabilité**

Le manque de culture de variétés hâtives et la mauvaise production laitière constituent les contraintes liées à la stabilité.

DEUXIEME PARTIE

PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE

VI 1. PLAN D'ACTION

OBJECTIF GLOBAL : Contribuer à assurer la sécurité alimentaire des populations de la commune

Piliers	Contraintes	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Activités	Intervenants	Responsable
Disponibilité	Manque d'eau potable	Approvisionner les populations en eau potable	La population est approvisionnée En eau potable	1. Creuser 6 puits à grand diamètre 2. Organiser les paysans	Population, commune, PTF	Maire
	Manque d'autosuffisance alimentaire	Assurer l'autosuffisance alimentaire	L'autosuffisance alimentaire est assurée	3. Aménager 4. Périmètres maraîchers 4. Aménager 6 rizières	Population, commune, PTF	Maire Maire
Accessibilité	Insécurité alimentaire	Assurer la sécurité alimentaire	la sécurité alimentaire est assurée	1. Créer 5 banques de céréales	Population, commune, PTF	Maire
	Manque de matériel agricole	Doter les paysans de matériel agricole	Les paysans sont dotés de matériel agricole	2. Rechercher des PTF pour l'octroi du crédit de matériel agricole 3. Pratiquer des cultures de contre saison	Population, commune, PTF	Maire
Utilisation	Mauvais conditionnement des poissons	-Assurer un bon conditionnement de poisson	La production de poissons est mieux conditionnée	-construire et équiper un magasin de stockage de poisson -Redynamisation 12 coopérative de pêcheurs	Commune, Population, Partenaire financier	Commune, Population
Stabilité	-Manque de culture de variété hâtives	-Pratiquer les cultures de variété hâtives	-Les cultures de variété hâtives sont pratiquées	-Octroyer aux paysans des semences de cultures hâtives -Appuyer et conseiller les paysans	Commune PTF	Commune (Maire)
	-Mauvaise production laitière	-Améliorer la production laitière	- La production laitière est améliorée	-Régénérer 500 ha de bourgou	Commune PTF	Commune (Maire)

VI.2 EVALUATION DU PLAN (en milliers de FCFA)

Piliers	Activités	Indicateurs	Coût Total	Coûts par an					Localisation
				1	2	3	4	5	
Disponibilité	-Creuser 6 puits à grand diamètre	-Maque d'eau potable	36 000	24 000	6 000	6 000	-	-	Sendégué, Déra, Doye Marka, Barsomé, Bokoré Commune
	-Organiser les paysans	-Manque d'autosuffisance alimentaire	2 500	500	500	500	500	500	
	-Aménager 4 périmètres maraîchers	-Manque d'autosuffisance alimentaire	55 000	27 500	27 500	-	-	-	Barsomé, Doye Marka, Sendégué Bokoré Bokoré, Barsomé Sendégué
	-Aménager 6 rizières	-Manque d'autosuffisance alimentaire	60 000	20 000	20 000	10 000	10 000	-	
Accessibilité	-Créer 5 banques céréales	-L'insécurité alimentaire	12 500		12 500				Déra, Doye Marka Bokoré, Tondimi Commune
	-Rechercher, des PTF octroi crédit agricole	-Manque de matériels agricoles	500	100	100	100	100	100	
	-Pratiquer les cultures de contre saison		2 500	500	500	500	500	500	
Utilisation	-Construire et équiper un magasin de stockage de poisson	-Mauvais conditionnement de poissons	3 400	-	3 400	-	-	-	Sendégué
	-Redynamiser 12 coopératives de pêcheurs	-Mauvais conditionnement de poissons	2 400	-	1 200	1 200	-	-	Commune
Stabilité	Pratiquer les cultures de variétés hâtives (octroi des paysans des variétés hâtives)	-Manque de cultures de variétés hâtives	35 000	-	27 500	27 500	-	-	Commune
	-Appuyer et conseiller les paysans	Manque de cultures de variétés	2 500	500	500	500	500	500	Commune

	-Redynamiser 500 ha de bourgou	hâtives -Manque de cultures de variétés hâtives	50 000	10 000	20 000	10 000	10 000	10 000	Commune
TOTAL			282 300	83 100	119 700	56 300	21 600	1 600	

III. Plan de financement : (en milliers de F CFA)

Piliers	Activités	Coût Total	Coûts source de Financement				Autres
			Commune	Etat	PTF	Population	
Disponibilité	Creuser 6 puits à grand diamètre	36 000	3 600	-	21 600	10 800	-
	Organiser les paysans	2 500	2 000	-	-	500	-
	Aménager 4 périmètres maraîchers	55 000	2 750	-	52 000	250	-
	Aménager 6 rizières	60 000	180	50 000	8 000	1 820	-
Accessibilité	Créer 5 banques céréales	12 500	650	10 000	1 000	875	-
	Rechercher, des PTF octroi crédit agricole	500	500	-	-	-	-
	Pratiquer les cultures de contre saison	2 500	500	-	2 000	-	-
Utilisation	Construire et équiper un magasin de stockage de poisson	3 400	170	-	3 230	-	-
	Redynamiser 12 coopératives de pêcheurs	2 400	120	-	2 280	-	-
Stabilité	Pratiquer les cultures de variétés hâtives (octroi des paysans des variétés hâtives)	35 000	2 750	-	52 000	250	-
	Appuyer et conseiller les paysans	2 500	2 500	-	-	-	-
	Redynamiser 500 ha de bourgou	50 000	1 000	-	49 000	-	-
TOTAL		282 300	16 695	60 000	191 110	14 495	-

CONCLUSION

Le plan de sécurité alimentaire est un outil d'investissements pour l'amélioration des conditions de vie des ménages de la commune ; il intègre le plan de développement économique, social et culturel et vise un équilibre social durable fondé sur la disponibilité de l'alimentation des ménages, l'accès aux aliments, l'utilisation appropriée de ceux-ci et la stabilité de l'approvisionnement ; c'est un levier dans la lutte contre la pauvreté par la mise en œuvre des activités génératrices de revenus, de production agricole, d'élevage ainsi que les mesures d'amélioration de la communication, de l'accès aux marchés et des conditions d'hygiène alimentaire.

L'élaboration du PSA a impliqué tous les élus, les populations ; pour le financement de sa mise la stratégie préconisée est de mobilisera les ressources budgétaires de la commune, les contributions des populations, les droits de tirage de l'ANICT et les concours des ONGs et projets partenaires soit en maîtrise d'ouvrage communale soit en maîtrise d'ouvrage privée. Le suivi évaluation sera assuré par une commission locale sur la base de résultats attendus et des indicateurs qu'elle élaborera et à en fonction des 4 piliers de la sécurité alimentaire. Elle rendra compte périodiquement au conseil communal de ses travaux et celui-ci aux communautés villageoises au cours d'assemblées générales annuelles.